



Club de Tir à L'Arc Les Archers du Girou

SAISON 2019/ 2020

Document à garder par les familles

<p>Cotisations : (licence + assurance)</p> <p>Enfant (8 ans à 11 ans) : 65 €</p> <p>Adulte (12 ans et +) : 80 €</p> <p>Possibilité de location d'arc :</p> <p>arc- corde- protège bras – protège doigt palette à calle ou décocheur – viseur house de protection – repose arc dragonne – fausse corde – trousse pour petit matériel</p> <p>le carquois et les flèches ne sont pas fournis par le club</p>	<p>Documents à fournir impérativement pour l'inscription :</p> <ul style="list-style-type: none">un certificat médical obligatoire de « non contre-indication pour la pratique du tir à l'arc » valable 3 ans -la fiche d'inscription remplieun chèque du montant de la cotisation si location d'un arc <p>Location de l'arc :</p> <ul style="list-style-type: none">un chèque de 55 € (location classique ou poulies)un chèque de caution de 250€ (classique)un chèque de caution de 300€ (poulies)	<p>Contacts initiateurs –initiatrices (diplômés Foyers ruraux)</p> <p>Mme FONTAINE Patricia: 06 83 07 84 27</p> <p>Mme ROYER Alexia : 06 83 89 20 27</p> <p>M. LAPLAZE Olivier: 06 14 77 60 81</p> <p>M. BELOU Philippe : 0632168940</p> <p>M. GACS Daniel : 0660031903</p> <p>M. ARROYOS Thomas: 0695880023</p> <p>Site des archers : http://archersdugirou.fr/</p> <p>Adresse mail : contact@archersdugirou.fr (message directement envoyé à tous les initiateurs et initiatrices)</p>
--	--	--

Possibilité de 2 essais sur 8 jours effectifs avant la prise définitive de la licence.

(Le matériel sera fourni par le club pendant cette période d'essai).

Pour les nouveaux adhérents :

- si l'archer loue un arc, il devra acheter un carquois et 6 flèches (non fournis par le club).
- si l'archer désire acheter un arc ou autres matériels – Magasin Sporting à Toulouse 05.61.57.83.10 ou ASO à Muret 06.76.78.45.17 ou 09.50.52.67.25

Périodes – jours et horaires des entraînements sur le terrain de Saint Marcel Paulel

Du 10 septembre 2019 au 15 octobre 2019

- Mardi :** 18h00 à 19h30, tir libre (ouvert à tous)
- Samedi :** 14h00 à 15h30, cour débutants
15h30 – 17h00 tir libre

Périodes – jours et horaires des entraînements du gymnase G. BRASSENS à MONTASTRUC

A partir du 09 novembre 2019 jusqu'au mois d'avril 2020 (date réelle vous sera communiquée ultérieurement)

- Mardi (semaine impaire) :** 19h00 à 21h00, tir libre (ouvert à tous)
- Samedi :** 14h00 à 15h30, cour débutants
15h30 – 17h00 tir libre

PAS D'ENTRAINEMENT PENDANT LES VACANCES SCOLAIRE

Important :

les parents accompagnants leur(s) enfants(s) mineur(s)devront obligatoirement le(s) emmener et le(s) rechercher, en hiver dans le gymnase et l'été sur le pas de tir sur le terrain auprès d'un initiateur (personne responsable de l'entraînement).

Les horaires sont à respecter, passé l'heure de fin d'entraînement, les enfants ne sont plus sous la responsabilité du club.